

## Trait d'Union

Trait d'Union est une équipe multidisciplinaire **spécialisée en alcoologie** qui existe depuis 2018. Elle est intégrée au sein des 3 sièges de Services de santé mentale du Groupe Jolimont : Haine-Saint-Paul, Lobbes et Beaumont. À ce titre, elle bénéficie de l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, psychiatres, assistants sociaux,...) qui y est déployée pour compléter son offre.

Cette équipe accompagne les usagers ayant une problématique d'alcool ou leur entourage, qu'ils soient adultes ou mineurs. Les intervenants proposent des consultations, individuelles ou avec l'entourage, et des groupes de paroles, dans le but d'informer, de soutenir ou d'orienter les bénéficiaires en fonction de leurs besoins. Ces consultations sont proposées au sein du service de santé mentale ou dans le lieu de vie.

Depuis novembre 2020, suite à l'appel à projet lancé par le Relais Social de la Louvière, l'équipe Trait d'Union a développé une **nouvelle dimension** au projet initial afin de toucher **les personnes en situation de grande précarité** (ex : les sans-abri, les personnes mal logées, les personnes isolées,...). Concrètement, l'équipe Trait d'Union organise, à raison de 2 heures par semaine, une permanence au sein de lieux d'accueil fréquentés par les plus démunis de notre société (ex : le bar à soupe, l'abri de jour, l'espace relais santé).

Privées de revenus, de logement et/ ou de ressources (d'ordre familial, social, culturel), les personnes en situation de grande précarité confrontées à un problème d'alcool ont d'autant plus de difficultés à pousser la porte d'un service de santé mentale et, en conséquence, à entamer un processus de réinsertion dans la vie économique, sociale et civile. Aussi, en intégrant des lieux d'accueil qui leur sont accessibles, l'équipe Trait d'Union crée l'accroche qui fait que **l'inclusion** devient possible.

L'équipe s'est fixé 3 objectifs.

Le premier objectif vise à sensibiliser et accompagner les bénéficiaires aux risques et aux conséquences de la consommation d'alcool en proposant de l'information et des échanges par le biais de permanences (échanges informels) ou de séances individuelles (entretiens confidentiels).

Le deuxième objectif a pour but la liaison dans le parcours de soins pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à une prise en charge spécifique en fonction de leurs besoins, par une réorientation, soit vers l'équipe du SSM, soit vers un autre partenaire du réseau de soins.

Enfin, le troisième objectif consiste à développer des collaborations avec des partenaires du réseau travaillant dans le secteur de la précarité sociale.



*Asbl Le Bosquet (SSM du Groupe Jolimont) en collaboration avec le Relais Social Urbain de la Louvière*

*📍 Rue Ferrer, 159 – 7100 La Louvière ☎ 064/23.38.88*

*✉ [pole3@jolimont.be](mailto:pole3@jolimont.be)*

*© Carla-Marlène Kühne – Assistante sociale – Trait d'Union*